

Condé-Rargue

-

Cité du Tonkin n° 9 - 10 - 11

—

IMMEUBLE DES

LOGEMENTS 3 - 4 - 5 - 6

CITE DU TONKIN

SINISTRES DE 1940

SINISTRES DE 1942

Département du Nord

Arrondissement de Dunkerque
Canton de Dunkerque-Ouest
ville de Coudekerque-Branche

N° du Dossier :

Nom et Adresse du Propriétaire : Société Nationale des Chemins de Fer Français

Lieu de l'Immeuble sinistré : Immeuble comprenant les logements 3-4-5-6
----- Cité du Tonkin - Coudekerque-Branche (Nord)

Je soussigné, A. PAVIL, Architecte, sur la demande de la Société Nationale des Chemins de fer Français, ai établi la présente estimation des travaux de réparations effectués dans l'immeuble 3 - 4 - 5 - 6 Cité du Tonkin à Coudekerque-Branche après les sinistres de Mai-Juin 1940 et de la nuit du 24 au 25 Avril 1942, travaux de réparations ayant été détruits par les bombardements de 1944.

Cette estimation est basée sur le procès verbal de constat de Mt RINGOT, huissier à Dunkerque et sur les déclarations des représentants de la S.N.C.F. chargés des travaux de réparations.

Date et Origine du Dommage : Bombardements de Mai Juin 1940 et de la nuit du
----- 24 au 25 Avril 1942

COMPOSITION DE L'IMMEUBLE

Immeuble à usage d'habitation comprenant 4 logements symétriques portant les numéros 3 - 4 - 5 - 6 Cité du Tonkin.

Chaque logement comprend :

Sous-Sol : A usage de caves.

Rez-de-chaussée : 2 pièces à feu de part et d'autre de
----- l'escalier.
Un vestibule desservant les 2 pièces et l'escalier.

Batiment annexe : Une pièce à usage de cuisine ou de
----- buanderie.
Un W.C.

Ier Etage -----	: 2 pièces à feu séparées par un palier desservant l'échelle de montée vers grenier.
Grenier -----	: Sous combles apparents.
En Dépendances -----	: Une volière et remise.

La Propriété est entourée d'une cloture de fils de fer tendus entre potelets en ciment armé. La cloture sur rue est formée d'éléments de béton moulé décoratifs.

DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE

MACONNERIE - de briques pleines hourdée au mortier de chaux hydraulique.

Batiment Principal - Soubassement en 0.50 d'épaisseur, élévation en 0.45
----- Murs séparatifs des logements en 0.22 . Cloisons 0.11

Batiment Annexe - Soubassement en 0.34, élévation en 0.22, cloisons en 0.11

Dépendances - En béton moulé.

Cintres en briques sur baies, chaînage en briques dans l'axe du bâtiment et aux angles. Appuis de fenêtres en béton mouluré.
Devant chaque logement, dallage en ciment bouchardé.

COUVERTURES - Tuiles mécaniques 22 au m², jointoyées intérieurement.
----- Faitage mécanique posé au ciment, solins en zinc. Planches de rives en about des chevrons et sur murs de pignons. Gouttières 1/2 rondes avec crochets et tuyaux de descente en zinc.

MENUISERIES - Chassis de caves métalliques (fer étiré)
----- Toutes les autres menuiseries sont en sapin rouge à l'exception des escaliers en chêne.
Porte d'entrée en frises à baguettes avec imposte vitrée.
Volets frises à baguettes sur barres. Plafonds en frises dans buanderies et W.C. Planchers au 1er étage en 4/4, plinthes en 3/4.

CHARPENTE - Solivage et charpente greniers en sapin. Voutes en briques dans
----- les caves.

CARRELAGE - Marches sur entrée en pierre de taille.
----- Carrelage grès cérame rouge au rez-de-chaussée.
Revêtement faïence dessus évier. Cheminée capucine avec foyer dans chambre à coucher du rez-de-chaussée.

PLATRERIE - Plafonds au plâtre pur sur lattis chêne fendu. Enduits sur murs
----- au plâtre.

PEINTURES - A l'huile sur menuiseries et plafonds du rez-de-chaussée.
----- Badigeon à la colle sur plafonds du 1er étage.

ELECTRICITE - Installation sous tubes.

DEPENDANCES - En éléments de ciment moulé.

Nota - Les devis sont établis par logement. Dans l'estimation des dégats
---- en ce qui concerne les parties communes à deux logements (faitages)
les prix de série ont été pris pour la moitié de leur valeur pour
répartir le dommage sur les 2 logements. Les travaux avec indication
"pour Mémoire" sont des travaux qui n'ont pas été effectués à la da-
te indiquée et dont l'évaluation se trouve comprise dans le devis
consécutif aux bombardements de 1944.

BOMBARDEMENTS 1940

LOGEMENT N° 3

Date et Origine du Dommage : Bombardements de Mai-Juin 1940.

ETAT DES LIEUX

12 Vitres cassées.

-:-:-:-

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Etabli avec la Série de Prix du Batiment de la Région du Nord. Edition 1939.

Logement N° 3

TRAVAUX DE VITRERIE

- II. 47. Renouvellement vitrerie 1/2 double
56. 83. posée sur châssis verticaux compris
60. démastiquage des feuillures

12 X 0.39 X 0.51

2.386

70.00

167.02

LOGEMENT N° 4

Date et Origine du Domage : Bombardements de Mai-Juin 1940.

ETAT DES LIEUX

Toute la vitrerie brisée. Eclats dans tuyau de descente.
Couvertures déplacées. 300 tuiles brisées.

CUISINE - Chapiteau de crémona cassé. Plafond fissuré.

BUANDERIE - Cloison sur W.C., crevassée et tombée en partie.

SALLE à MANGER - Un chapiteau de crémona cassé, plafond démoli. Fermeture du volet démoli.

ETAGE. PIERCE de GAUCHE - Plafond fissuré. 2 portes démolies.

PIERCE de DROITE - Plafond fissuré.

PALIER - Eclat dans le mur près de la fenêtre.
Escalier du grenier décollé et descendu.

-:-:-:-:-

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Etabli avec la Série de Prix du Batiment de la Région du Nord. Edition 39

TRAVAUX DE VITRERIE

- II. 47. Renouvellement vitrerie 1/2 double posée sur chassis verticaux
56. en bois compris démaïsticage des feuillures

Vestibule

2 X 0.36 X 0.51 0.367

Salle Commune

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

Buanderie

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

W.C.

2 X 2 X 0.33 X 0.18 0.237

Chambre

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

1er Etage. Pièce de gauche

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

Palier grenier

2 X 2 X 0.30 X 0.51 0.612

Report... 5.988

Report 5.988

Pièce droite

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

Grenier. Chassis en pignon

2 X 2 X 0.33 X 0.18 0.237

7.418 65.50 485.88

52. P.V. petites surfaces

De 0.05 à 0.10

W.C. : 0.237

Grenier : 0.237

0.474 7.50 3.56

De 0.10 à 0.20

7.418 - 0.474

0.944 4.50 31.25

TOTAL VITRERIE 520.69

TRAVAUX DE MENUISERIES

Cuisine

Fourniture et pose chapiteau de
crémone

I 5.00 5.00

Salle à manger

Fourniture et pose chapiteau de
crémone

I 5.00 5.00

Palier grenier

Remise en place de l'escalier vers
grenier.

103. Heures de menuisiers

3h 13.55 40.65

Fermeture de volet

I 12.00 12.00

TOTAL MENUISERIES 62.65

TRAVAUX DE PLATRERIE

107. 118. Démolition et réfection plafonds au
31. plâtre pur sur lattis chêne fendu
compris enlèvement des gravois

Cuisine 3.00 X 4.00= 12.00

Salle à manger 3.00 X 4.00=12.00

Déduire : 0.10 X 2.50 0.25

11.75

Etage. Pièce gauche

3.00 X 4.00=12.00

Déduire : 0.10 X 2.50 0.25

11.75

Pièce droite 3.00 X 4.00=12.00

47.50 45.30 2.151.75

97. Coupage de rives

Cuisine : $2(3.00+4.00)=14.00$

Salle à manger

$2(3.00+4.00+0.10)=14.20$

Etage

Pièce de gauche

$2(3.00+4.00+0.10)=14.20$

Pièce de droite

$2(3.00+4.00)=14.00$

x

Enduit au plâtre

56.40

2.50

141.00

47.

W.C.

Enduit 2 faces sur cloison neuve

2 X 3.00

6.00

18.60

111.60

Sujétion de raccordement

$2(1.50+2.00)$

7.00

2.50

17.50

Rebordement escalier vers grenier

2 X 3.40

6.80

6.00

40.80

x

P.V. descente des gravois du 1er étage

23.75

1.00

23.75

TOTAL PLATRIERIE 2.486.40

ELECTRICITE

Remise en état installation électrique après réfection des plafonds

600.00

TRAVAUX DE MACONNERIE

W.C.

414.

2

571.

652x2

Démolition pour la moitié de la surface et réfection cloison de 0.11 compris grattage des joints 2 faces

1.50 X 2.00

3.00

39.70

119.10

710.

Taille de rainures verticales

2 X 2.00

4.00

9.40

37.60

Palier

694.

Bouchement trou d'éclat

1

2.25

2.25

40.

69.

Enlèvement des gravois aux décharges publiques

3.00 X 0.11

0.330

46.75

15.43

TOTAL MACONNERIE 174.38

TRAVAUX DE COUVERTURES

706.

Dépose couverture tuiles mécaniques

7.95 X 5.75

45.71

2.15

98.28

725.

Repose sur latteaux anciens

7.50 X 5.75

43.12

7.30

314.85

725.	Repose sur pignon compris P.V.			
657.	pour pose en Wembergues			
	0.44(5.75 - 1.40)	1.91	20.80	39.73
351.	Fourniture tuiles neuves	300	0.93	279.00
734.	Rejointolement intérieur	43.12	11.50	495.88
708.	Triage, nettoyage et rangement des tuiles conservées.			
	22 X 45.71 1006			
	Déduire tuiles neuves 300			
	-----	706	0.16	112.96
735.	Remaniement faitage et repose			
2.	au ciment			
	7.95 - 1.20	6.75	4.50	30.28
686.	Solins au ciment pourtour che-			
687.	minée compris dégradation vieux mortiers			
	1.20 + (2 X 0.20)	1.60	4.90	7.84

Batiment annexe

706.725.	Remaniement couverture tuiles			
734.	mécaniques compris rejointoiement intérieur			
	3.35 X 4.10	13.74	20.95	287.85
708.	Triage, nettoyage et rangement des tuiles			
	13.74 X 22	303	0.16	48.48
735.	Remaniement et pose au ciment			
2.	faitage	4.10	4.50	18.45
	Déblais des travaux de couver-			
	ture			
	Enlèvement des décombres aux décharges publiques	0.900	50.00	45.00

TOTAL COUVERTURES 1.778.60

Omission Menuiserie

Ier Etage. Pièce de gauche

I230.	Renouvellement ouvrant en 6/4, 4 panneaux en 3/4, platebande 2 fa ces, type 2 panneaux 1/2 au m2 0.75 X 2.10	I.58	188.00	(297.04
5I2.	Serrure de I40	I	37.50	37.50
	Bouton double cuivre	I	15.70	A 15.70
	Paumelles de I90	2	11.55	23.10
	Autre ouvrant semblable à A	I	373.34	373.34
			total	<u>746.68</u>

RECAPITULATION

CORPS de METIERS	EVALUATION	COEFFICIENT	MONTANT MAJORE
Vitrerie	520.69		
Menuiseries	62.65		
Platrerie	2.486.40		
Electricité	600.00		
Maçonnerie	174.38		
Couvertures	1.778.60		
	5.622.72		
Omission Menuiserie	746.68		
	6.369.40		

Honoraires de l'Architecte Reconstructeur

5%

Montant total du Devis servant de base à
la fixation de la subvention de l'Etat

VU le Propriétaire :

L'Architecte soussigné, après avoir pris connaissance des déclarations du sinistré sur l'origine des dommages, a établi le présent devis qui comporte les travaux nécessaires à la réparation des dommages compatibles avec cette origine, à l'exclusion de ceux correspondant à des dégâts techniquement imputables à une autre cause.

Signature

A. PAVIL

ARCHITECTE

Membre de l'Ordre N° 4054

Agréé par le Ministère à la Reconstruction

N° 6.181

Architecte agréé et assermenté devant le Tribunal Civil de Dunkerque le 10 Janvier 1947.

LOGEMENT N° 5

Date et Origine du Dommage : Bombardement de Mai-Juin 1940.

ETAT DES LIEUX

Gouttière volante démolie. Couvertures déplacées. 150 tuiles à changer. Eclats dans maçonnerie de pignon.

Cuisine : Un chapiteau de crémonne démolie, plafond fissuré.

Arrière cuisine : Porte à réparer.

Etage : Plafonds fissurés dans les chambres. Un chapiteau de crémonne cassé, une porte de chambre démolie.

-:-:-:-:-

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Etabli avec la Série de Prix du Batiment de la Région du Nord. Edition 39.

TRAVAUX DE ZINGAGE

434.	Renouvellement gouttières volantes en zinc N°12 développement 0.25 8.00 + 0.25 (talon)	8.25	20.40	168.30
	P.V. 25% sur pose pour travail à l'échelle	8.25	2.50	20.63
	TOTAL ZINGAGE			<u>188.93</u>

TRAVAUX DE COUVERTURES

706.	Dépose couverture tuiles mécaniques 7.95 X 5.75	45.71	2.15	98.28
725.	Repose sur latteaux anciens 7.50 X 5.75	43.12	7.30	314.85
725. 657.	Repose sur pignon compris P.V. pour pose en Wembergues 0.44(5.75 - 1.40)	1.91	20.80	39.73
351. 734.	Fourniture tuiles neuves Rejointoiement intérieur	150 43.12	0.93 11.50	139.50 495.88
708.	Triage, nettoyage et rangement des tuiles conservées. 22 X 45.71 1.006			
	Déduire tuiles neuves <u>150</u>	856	0.16	

735.	Remaniement et repose au ciment			
2	faitage			
	7.95 - 1.20	6.75	4.50	30.28
686.	Solins au ciment pourtour chemi			
687.	née			
	1.20+(2 X 0.20)	1.60	4.90	7.84
	<u>Couverture annexe</u>			
706.	Remaniement et rejointoiement			
725.	3.35 X 4.10	13.74	20.95	287.85
734.	Fourniture tuiles neuves	20	0.93	18.60
	Triage, nettoyage et rangement			
	des tuiles conservées			
	(13.74 X 22) - 20	283	0.16	45.28
	Remaniement faitage	4.10	4.50	18.45
	Enlèvement des gravois travaux			
	de couverture	0.600	50.00	30.00
	TOTAL COUVERTURES			<u>1.663.50</u>

TRAVAUX DE MACONNERIE

688.	Refouillement et renfournissement			
695.	trous d'éclats dans maçonnerie de			
	bricks pleines hourdées au mortier			
	de chaux hydraulique			
	Trous de 2 dm ³	8	10.45	83.60
	TOTAL MACONNERIE			<u>83.60</u>

TRAVAUX DE MENUISERIES

Cuisine

Fourniture et pose chapiteau de			
crémone	I	5.00	5.00

Arrière cuisine

Dépose et repose pour réajustement			
porte 0.80 X 2.10	1.68	20.70	34.78

Etage. Pièce gauche

Fourniture et pose chapiteau de			
crémone	I	5.00	5.000

Porte

1218.	Renouvellement ouvrant en 6/4, 4			
1230.	panneaux en 3/4, platebandes et 2-			
	faces type 2 panneaux 1/2 au m ²			
	0.75 X 2.10	1.58	188.00	297.04
512.	Serrure de 140	I	37.50	37250
	Bouton double cuivre	I	15.70	15.70

TOTAL MENUISERIES 418.12TRAVAUX DE PLATRIERIE

31. 107. Démolition et réfection plafonds
 118. au plâtre pur sur lattis chêne
 fendu compris enlèvement gravois
Cuisine 3.00x4.00 = 12.00

Etage

Chambres 2 X3.00x4.00 = 24.00

Déduire cheminées

0.10x2.50 0.25

35.75

45.30

1.619.48

97. Coupement de rives

Cuisine: 2(3.00+4.00) 14.00Etage

Chambres 2(3.00+4.00) 14.00

2(3.00+4.00+0.10) 14.20

42.20

2.50

105.50

114. P.V. descente des gravois de
 1^{er} étage

23.75

1.00

23.75

TOTAL PLATRIERIE 1.748.73TRAVAUX ELECTRICITE

Remise en état installation élec-
 trique après réfection des pla-
 fonds

350.00

TOTAL ELECTRICITE 350.00

RECAPITULATION

CORPS de METIERS

EVALUATION

COEFFICIENT

MONTANT MAJORE

Zingage	188.93
Couvertures	1.663.50
Maçonnerie	83.60
Menuiseries	418.12
Plâtrerie	1.748.73
Electricité	350.00

4.452.88

Honoraires de l'Architecte Reconstructeur

5%

Montant total du Devis servant de base à
la fixation de la Subvention de l'Etat

VU le Propriétaire

L'Architecte soussigné après avoir pris connaissance des déclarations du sinistré sur l'origine des dommages, a établi le présent devis qui comporte les travaux nécessaires à la réparation des dommages compatibles avec cette origine, à l'exclusion de ceux correspondant à des dégâts techniquement imputables à une autre cause.

Signature :

A. PAVIL

ARCHITECTE

Membre de l'Ordre N° 4054

Agréé par le Ministère de la Reconstruction

N° 6.181

Architecte agréé et assermenté devant
le Tribunal Civil de Dunkerque le 10
Janvier 1947.

LOGEMENT N° 6

Date et Origine du Dommage : Bombardements Mai-Juin 1940

ETAT DES LIEUX

Trous d'éclats en facade. Tuyau de descente percé, gouttière volante disparue. Toute la vitrerie cassée.

Cuisine : Plafond à renouveler, enduits dégradés.Arrière cuisine : Frises du plafond brisées. Porte W.C. à réajusterW.C. : Enduits dégradés.Salle à manger : Plafond fissuré, un chapiteau de crémonne cassé, serrure de la porte à reviser.Cage d'escalier : Fissures dans les murs.Etage : Les 2 crémonnes brisées sur chassis, fissures en plafonds.Couvertures : Couverture déplacées, 400 tuiles, 2 faitières, 2 pots de cheminées brisées.

-:-:-:-:-

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Etabli avec la Série de Prix du Batiment de la Région du Nord. Edition 39.

TRAVAUX DE MACONNERIE

678. Refouillement et renfournissement
695. trous d'éclats dans maçonnerie de briques pleines hourdée au mortier de chaux hydraulique.

Trous de 2 dm ³	20	10.45	209.00
----------------------------	----	-------	--------

TOTAL MACONNERIE			209.00
------------------------	--	--	--------

TRAVAUX DE ZINGAGE

434. Renouvellement gouttière volante de 0.25 en zinc N° 12

8.00 + 0.25 (talon)	8.25	20.40	168.30
---------------------	------	-------	--------

- P.V. 25% sur pose pour travail à l'échelle

	8.25	2.50	20.6
--	------	------	------

- Révision et soudures en recherche tuyau de descente

30.00

TOTAL ZINGAGE			218.93
---------------------	--	--	--------

TRAVAUX DE VITRERIE

II. 47.	Renouvellement vitrerie I/2 dou-			
56.	ble posée sur chassis verticaux			
	en bois compris démaillage des			
	feuilures			
	<u>Vestibule</u>			
	2 X 0.36 X 0.51	0.367		
	<u>Salle Commune</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193		
	<u>Buanderie</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193		
	<u>W.C.</u>			
	2 X 2 X 0.33 X 0.18	0.237		
	<u>Chambre</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193		
	<u>Ier Etage. Pièce gauche</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193		
	<u>Palier grenier</u>			
	2 X 2 X 0.30 X 0.51	0.612		
	<u>Pièce droite</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193		
	<u>Grenier. Chassis pignon</u>			
	2 X 2 X 0.33 X 0.18	0.237		
		<u>7.418</u>	65.50	485.88
52.	P.V. petites surfaces			
	De 0.05 à 0.10			
	W.C. 0.237			
	Grenier 0.237			
		0.474	7.50	3.56
60.	De 0.10 à 0.20			
	7.418 - 0.474	6.944	4.50	31.25
		<u>TOTAL VITRERIE</u>		<u>520.69</u>

TRAVAUX PLATRIERIE

IO7. IIB.	Démolition et réfection plafonds			
31.	au plâtre pur sur lattes chêne			
	fendu			
	<u>Cuisine</u>	3.00 X 4.00 = 12.00		
	<u>Salle à Manger</u>			
	3.00 X 4.00 = 12.00			
	Déduire :			
	0.10 X 2.50	0.25		
		<u>11.75</u>		
	<u>Etage. Chambres</u>			
	2(3.00 X 4.00)	24.00		
	Déduire 0.10 X 2.50	0.25		
		<u>23.75</u>		
		<u>47.50</u>	45.30	2.151.75
97.	Coupage de rives			
	Cuisine : 2 (3.00 + 4.00)	14.00		
	<u>Salle à manger</u>			
	2(3.00 + 4.00 + 0.10)	14.20		

Ier Etage. Chambres

$$2(3.00 + 4.00) = 14.00$$

$$2(3.00 + 4.00 + 0.10) = 14.20$$

		56.40	2.50	141.00
II4.	Descente des gravois du Ier Eta- ge	23.75	1.00	23.75
II0. II9. 47. 207.	Piquetage et réfection enduits au plâtre en raccords compris enlè- vement des gravois Cuisine 4.00 W.C. 3.00	7.00	34.75	243.25
97. 98.	Taillage et bouchement fissures dans enduit - cage d'escalier	8.00	9.50	68.00

TOTAL PLATRERIE 2.627.75ELECTRICITERemise en état électricité après
réfection des plafonds 400.00TOTAL ELECTRICITE 400.00TRAVAUX DE MENUISERIESArrière cuisine. PorteDépose et repose ouvrant pour
réajustement

0.80 X 2.10 1.68 20.70 34.78

Plafond

397. 399. 751. 760.	Dépose et renouvellement frises 3/4 à baguettes 2.80 X 1.00	2.80	98.54	275.91
------------------------	---	------	-------	--------

Salle à mangerFourniture et pose un chapiteau
de crémonne 1 5.00 5.00Dépose et repose après réparation
serrure porte sur vestibule 1 15.00 15.00I74. Etage

Renouvellement crémonne de I40 3 22.50 67.50

TOTAL MENUISERIE 398.19

TRAVAUX DE COUVERTURES

706.	Dépose couverture tuiles mécani- ques 7.95 X 5.75	45.71	2.15	98.28
725.	Repose sur latteaux anciens 7.50 X 5.75	43.12	7.30	314.85

725.	657.	Repose sur pignon compris P.V. pour pose en Wembergues 0.44(5.75 - 1.40)	1.91	20.80	39.73
	351.	Fourniture tuiles neuves 400		0.93	372.00
	734.	Rejointolement intérieur 43.12		11.50	495.88
	708.	Triage, nettoyage et rangement des tuiles conservées 22 X 45.71 1006 Déduire tuiles neuves <u>400</u>	606	0.16	96.96
	<u>735.</u> 2	Remaniement faitage 7.95 - 1.20	6.75	4.50	30.28
686.	687.	Solins au ciment pourtour che- minée 1.20+(2 X 0.20)	1.60	4.90	7.84
		Pots de cheminée 2		36.75	73.50
	357.	Faitières 1/2 rondes de 0.50	1.00	16.64	16.64
		<u>Couverture annexe</u>			
706.	725. 734.	Remaniement et rejointolement 3.35 X 4.10	13.74	20.95	287.85
		Remaniement faitage 4.10		4.50	18.45
		Enlèvement des gravois travaux de couverture 1.000		45.00	45.00
TOTAL COUVERTURES					<u>1.897.26</u>

R E C A P I T U L A T I O N

<u>CORPS de METIERS</u>	<u>EVALUATION</u>	<u>COEFFICIENT</u>	<u>MONTANT MAJORE</u>
Maconnerie	209.00		
Zingage	218.93		
Vitrerie	520.69		
Plâtrerie	2.627.75		
Electricité	400.00		
Menuiseries	398.19		
Couverture	1.897.26		

5.271.82

Honoraires de l'Architecte Reconstructeur

5%

Montant total du Devis servant de base à
la fixation de la subvention de l'Etat

VU le Propriétaire :

L'Architecte soussigné, après
avoir pris connaissance des
déclarations du sinistré sur l'o-
rigine des dommages, a établi le
présent devis qui comporte les tr
vaux nécessaires à la réparation
des dommages compatibles avec cet
te origine, à l'exclusion de ceux
correspondant à des dégâts techni-
quement imputables à une autre ca
use.

Signature :

A. PAVIL

ARCHITECTE

Membre de l'Ordre N° 4054

Agréé par le Ministère à la Reconstruction

N° 6.181

Architecte agréé et asser-
vant le Tribunal Civil
que le 10 Janvier

BOIMBARDEMENTS 1942

LOGEMENT N° 3

Date et Origine du Dommage : Bombardement de la nuit du 24 au 25 Avril 1942

ETAT DES LIEUX

FACADE - Trente huit vitres brisées, tuyau de descente d'eau à remettre en
----- état, noyère disparue. Une planche de rives démolie. Trous d'é-
clats en maçonnerie.

A 1^{er} ETAGE - Une fenêtre complètement démolie.

VESTIBULE - Enduit partiellement dégradé, porte d'entrée à réparer.

CUISINE - Plafond fissuré, un chapiteau de crémone cassé.

BUANDERIE - Enduit vers W.C. fissuré.

W.C. - Serrure de la porte arrachée, enduit sur mur fissuré.

CHAMBRE - Un chapiteau de crémone cassé, plafond fissuré.

CAGE D'ESCALIER - Enduits fissurés.

1^{ère} CHAMBRE - 2 volets à réparer, plafond fissuré.

2^{ème} CHAMBRE - Plafond fissuré, 2 portes démolies.

PALIER - Plafond et enduits partiellement tombés. Trappe du grenier démolie

GRENIER - Toiture déplacée, 45 tuiles et un pot de cheminée brisés.

DEPENDANCES - Porte démolie, poteaux et cloison en ciment à remplacer, une
----- volière démolie.

Le trottoir d'entrée en ciment démolé.

-:-:-:-:-:-:-:-

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Etabli avec la Série de Prix du Batiment de la Région du Nord. Edition 1939.

TRAVAUX DE VITRERIE

II. 47.	Renouvellement vitrerie 1/2 double			
56.	posée sur chassis verticaux en bois			
	compris démaistage des feuillures			
	<u>Vestibule</u>			
	2 X 0.36 X 0.51	0.367		
	<u>Cuisine</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193		
	<u>Buanderie</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193		
	<u>Chambre</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193		
	<u>Ier Etage.</u>			
	<u>Pièce droite</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193		
	<u>Pallier</u>			
	2 X 2 X 0.30 X 0.51	0.612		
	<u>Grenier</u>			
	2 X 0.33 X 0.18	<u>0.218</u>		
		5.969	55.50	390.97
52. 59.	P.V. petites surfaces			
	De 0.05 à 0.10	0.218	7.50	1.64
53. 60.	Grenier :			
	De 0.10 à 0.20			
	5.969 - 0.218	5.751	4.50	25.88
II. 47.	Renouvellement vitrerie 1/2 double			
	sur chassis neuf			
	<u>Ier Etage. Pièce de gauche</u>			
	2 X 3 X 0.39 X 0.51	1.193	55.50.	66.21
53.	P.V. Petites surfaces	1.193	2.50	2.98
		TOTAL VITRERIE <u>487.68</u>		

TRAVAUX DE PLATRIERIE

107. 31.	Démolition et réfection plafonds		
118.	au plâtre pur sur lattis chêne		
	fendu compris enlèvement des gra		
	vois		
	<u>Rez-de-chaussée</u>		
	<u>Cuisine :</u>	3.00 X 4.00	12.00
	<u>Chambre :</u>	3.00 X 4.00	12.00
	<u>Déduire :</u>	0.10 X 2.50	<u>0.25</u>
	Report	11.75	

Report II.75

Etage :

1ère Chambre :
3.00 X 4.00 12.00

2ème Chambre :
3.00 X 4.00 12.00

Déduire :
0.10 X 2.50 0.25
II.75

Palier

1.00 X 1.20 1.20

48.70 45.30 2.206.11

97. Compement de rives

Cuisine 2(4.00+3.00) 14.00

Chambre 2(3.00+4.00+0.10) 14.20

Etage

1ère pièce 2(4.00+3.00) 14.00

2ème Pièce
2(4.00+3.00+0.10) 14.20

Palier : 2(1.00+1.20) 4.40

60.80 2.50 152.00

114. P.V. descente des gravois du 1er étage

12.00+11.75+1.20 24.95 1.00 24.95

207. P.V. petites surfaces

1.20 7.000 8.40

110. Piquetage et réfection enduits au
119. plâtre compris enlèvement des gra
47. vois

Vestibule et cage d'escalier

4.00

Buanderie 2.00

6.00 34.75 208.50

Enduit plâtre sur palier grenier 3.00 18.60 55.80

TOTAL PLATRIERIE ... 2.655.76

ELECTRICITE

Remise en état installation élec-
trique après réfection des pla-
fonds

800.00

TOTAL ELECTRICITE 800.00

TRAVAUX DE MENUISERIES

566. Planche de rive sur versant en
4/4 X 12

5.75 11.55 66.41

Vestibule

397. Dépose et repose porte d'entrée
404. pour réajustement

0.85 X 2.10 1.79

20.70

W.C.

397. 404.	Pièce entaillée sous serrure	I	20.00	20.00
512.	Fourniture et pose serrure de I40	I	37.50	37.50
30.	Bouton double cuivre	I	15.70	15.70

Cuisine

	Fourniture et pose un chapiteau de crémone posé sur taquet	I	5.00	5.00
--	--	---	------	------

Etage. Pièce de gaucheII51. Chassis :

Renouvellement chassis, dormants en 0.050, ouvrants en 0.040
 I.10 X I.70 1.87

II56. P.V. petite surface

2.00 X I.87 X 0.02 0.06
 0.05

1.93 152.00 293.36

I004. Petits bois en 6/4 X 4, 4 élégies

795. 4 X 0.50

2.00 14.40 28.80

II36. Assemblages en 6/4

8 3.30 26.40

569. 795. Tablette 5/4 X I5, 2 élégies

I.10 18.20 20.02

329. Paumelles de I10

4 7.15 28.60

I74. Crémone de I40

I 22.50 22.50

Volets

Dépose et repose ouvrants

2 X 0.49 X I.67

I.60 20.70 33.12

Grenier. Trappe d'accès

752. Renouvellement en 4/4

0.95 X I.60

I.52 95.00 144.40

564. Barres en 6/4 X I0

2 X 0.95

I.90 13.90 26.41

Dépendances. Remise :

Renouvellement ouvrant frises à baguettes sur barres et écharpe
 Recouvrement frises à baguettes 3/4

751. 760.

0.82 X I.70

I.39 93.50 129.97

IOI2. Barres et écharpe en 4/4 X I2
(2 X 0.82) + I.52

3.16 13.95 44.08

II34. Assemblages en 4/4

2 2.75 5.50

329. Paumelles de I10

2 7.15 14.30

512. Serrure de I40

I 37.50 37.50

TOTAL MENUISERIES 1.036

TRAVAUX DE PEINTURE

168. Peinture à l'huile 2 couches
sur menuiseries neuves 2 fa-
ces

Chassis : 2 X 1.87 = 3.74

P.V. 10% 0.37

4.11

Déduire vitrerie :

2 X 6 X 0.29 X 0.41 1.43

2.68

Porte remise

2 X 1.39

2.78

5.46

6.60

36.04

TOTAL PEINTURE ... 36.04

BETON ARME

Remise en état cloison ciment
des dépendances

vaut

300.00

Réfection volière

pour mémoire

Réfection dallage sur forme bé-
ton

pour mémoire

TOTAL BETON ARME 300.00

ZINGAGE

Révision tuyau de descente, pié-
ces et soudures en recherche

30.00

434. Renouvellement gouttières volan-
tes en zinc N° 12 développement
0.25

8.00 @ 0.25 (talon)

8.25

20.40

168.30

P.V. 25% sur pose pour pose à
l'échelle

8.25

2.50

20.83

TOTAL ZINGAGE 219.13

TRAVAUX DE COUVERTURES

706. Dépose couverture tuiles mécaniques

7.59 X 5.75

45.71

2.15

98.28

725. Repose sur latteaux anciens

7.50 X 5.75

43.12

7.30

314.85

725. Repose sur pignons compris P.V.

657. pour pose en Wembargues

0.44(5.75 - 1.40)

1.91

20.80

39.73

351. Fourniture tuiles neuves

45

0.93

41.85

734. Rejointoiement intérieur

43.12

11.50

495.88

708. Triage, nettoyage et rangement
des tuiles conservées

22 X 45.71

1006

Déduire tuiles neuves

45

961

735. 2.	Remaniement faitage et repose au ciment	7.95 - 1.20	6.75	4.50	30.28
686. 687.	Solins au ciment pourtour che- minée compris dégradation vieux mortiers	1.20+ (2 X 0.20)	1.60	4.90	7.85
879. 897. 898.	Fourniture et pose pot de chemi- née	I	36.75		36.75

Batiment Annexe

706. 725. 734.	Remaniement couverture tuiles mécaniques compris rejointoiement intérieur	3.35 X 4.10	13.74	20.95	287.85
708.	Triage, nettoyage et rangement des tuiles	13.74 X 22	303	0.16	48.48
735. 2.	Remaniement et pose au ciment fai- tage	4.10	4.50		18.45
	Déblais des travaux de couvertures				
	Enlèvement des décombres aux déchar- ges publiques	0.400	50.00		20.00

TOTAL COUVERTURES1.594.00

RECAPITULATION

<u>CORPS de METIERS</u>	<u>EVALUATION</u>	<u>COEFFICIENT</u>	<u>MONTANT MAJORE</u>
Vitrierie	487.68		
Plâtrerie	2.655.76		
Electricité	800.00		
Menuiseries	1.036.62		
Peinture	36.04		
Béton armé	300.00		
Zingage	219.13		
Couvertures	1.594.00		
	<u>7.139.23</u>		

Honoraires de l'Architecte Reconstructeur

5%

Montant Total du Devis servant de base à
la fixation de la subvention de l'Etat

VU : Le Propriétaire :

L'Architecte soussigné après avoir pris connaissance des déclarations du sinistré sur l'origine des dommages, a établi le présent devis qui comporte les travaux nécessaires à la réparation des dommages compatibles avec cette origine, à l'exclusion de ceux correspondant à des dégâts techniquement imputables à une autre cause.

Signature :

A. PAVIL

ARCHITECTE

Membre de l'Ordre N° 4054

Agréé par le Ministère à la Reconstruction

N° 6.181

Architecte agréé et assermenté devant le Tribunal Civil de Dunkerque le 10 Janvier 1947.

Logement N° 4

Date et Origine du Damage : Bombardement de la nuit du 24 au 25 Avril
1942

ETAT DES LIEUX

Toutes les vitres brisées, 2 volets à réparer, un chassis du grenier démolli, 2 pots de cheminées brisés.
Porte d'entrée à réparer.
Volière : Toiture démolie

---:---:---:---:---

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Etabli avec la Série de Prix du Batiment de la Région du Nord. Edition 39.

TRAVAUX DE VITRERIE

- II. 47. Renouvellement vitrerie I/2
56. double posée sur chassis ver-
ticaux en bois compris démast
cage des feuillures

Vestibule

2 X 0.36 X 0.51 0.367

Salle Commune

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

Buanderie

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

W.C.

2 X 2 X 0.33 X 0.18 0.237

Chambre

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

Ier Etage. Pièce gauche

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

Palier grenier

2 X 2 X 0.30 X 0.51 0.612

Pièce droite

2 X 3 X 0.39 X 0.51 1.193

Grenier. Chassis en pignon

2 X 2 X 0.33 X 0.18 0.237

52. P.V. petites surfaces

De 0.05 à 0.10

W.C. 0.237

Grenier 0.237

7.418

65.50

485.88

0.474

7.50

3.56

60.	De 0.10 à 0.20 7.418 - 0.474	6.944	4.50	31.25
	TR	TOTAL VITRERIE		520.69

TRAVAUX DE MENUISERIES

Volets

397. 404.	Dépose, repose pour réajuste- ment 2 X 0.49 X 1.67	1.64		
	<u>Porte d'entrée</u> Dépose, repose pour réajuste ment 0.85 X 2.10	<u>1.79</u>	3.43	20.70
				71.00
II50.	<u>Grenier</u>			
II55. II56.	Renouvellement châssis en 6/4 un seul ouvrant 0.80 X 0.50	0.40		
	P.V. petite surface 2.00 - 0.40 X 0.02	<u>0.64</u>	1.04	III.20
	0.05			II5.65
I005. 795.	Petite bois en 6/4, 2 élégies 2 feuillures 2 X 0.46	0.92		
	2 X 0.75	<u>1.50</u>	2.42	14.40
				34.85
II36.	Assemblages en 6/4	6	3.30	19.80
327.	Paumelles de 80	2	6.05	12.10
	Targette	1	6.40	6.40
		TOTAL MENUISERIES		259.80

TRAVAUX DE COUVERTURES

874. 897. 899	Fourniture et pose au ciment pots de cheminées	2	36.75	73.50
		TOTAL COUVERTURES		73.50

Volière

Couverture en béton

pour mémoire.

RECAPITULATION

<u>CORPS de METIERS</u>	<u>EVALUATION</u>	<u>COEFFICIENT</u>	<u>MONTANT MAJORE</u>
Vitrerie	520.69		
Menuiseries	259.60		
Couvertures	73.50		
	<u>853.99</u>		

Honoraires de l'Architecte Reconstructeur

5%

Montant Total du Devis servant de base
à la fixation de la subvention de l'Etat

VU le Propriétaire :

L'Architecte soussigné, après avoir pris connaissance des déclarations du sinistré, sur l'origine des dommages, a établi le présent devis qui comporte les travaux nécessaires à la réparation des dommages compatibles avec cette origine, à l'exclusion de ceux correspondant à des dégâts techniquement imputables à une autre cause.

Signature :

A. PAVIL

ARCHITECTE

Membre de l'Ordre N° 4054

Agréé par le Ministère à la Reconstruction

N° 6.181

Architecte agréé et assermenté devant
le Tribunal Civil de Dunkerque, le
10 Janvier 1947.

Date et Origine du Dommage : Bombardement de la nuit du 24 au 25 Avril
1942

ETAT DES LIEUX

- 19 Vitres brisées -

---:---:---:---:---

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Etabli avec la Série de Prix du Batiment de la Région du Nord. Edition 1939.

TRAVAUX DE VITRERIE

II.	47.	Renouvellement vitrerie I/2 dou-			
56.	53.	ble compris démaillage feuillu-			
	60.	res			
		19 X 0.39 X 0.51	3.48	70.00	243.60

<u>TOTAL VITRERIE</u>				<u>243.60</u>
-----------------------------	--	--	--	---------------

Date et Origine du Dommage : Bombardement de la nuit du 24 au 25 Avril
1942.

ETAT DES LIEUX

- 10 Vitres brisées -
- 10 tuiles cassées -

---:---:---:---

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Etabli avec la Série de Prix du Batiment de la Région du Nord. Edition 1939

TRAVAUX DE VITRERIE

Renouvellement vitrerie 1/2 double
compris démastiquage des feuillures
et P.V. pour petites surfaces

3 X 0.39 X 0.51	0.60	70.00	42.00
-----------------	------	-------	-------

TOTAL VITRERIE	42.00
----------------------	-------

TRAVAUX DE COUVERTURE

Fourniture tuiles neuves	10	0.93	9.3
--------------------------	----	------	-----

Pour dépose anciennes tuiles repo-
se tuiles en recherches

Heures d'ouvriers couvreurs	3h	12.45	37.35
-----------------------------	----	-------	-------

TOTAL COUVERTURES	46.65
-------------------------	-------

R E C A P I T U L A T I O N

CORPS de METIERS

EVALUATION

COEFFICIENT

MONTANT MAJORE

Vitrerie

42.00

Couverture

46.65

88.65

Honoraires de l'Architecte Reconstructeur

5%

Montant Total du Devis servant de base à la
fixation de la Subvention de l'Etat

VU le Propriétaire :

L'Architecte soussigné, après
avoir pris connaissance des déclara-
tions du sinistré sur l'origine des
dommages, a établi le présent devis
qui comporte les travaux nécessaires
à la réparation des dommages compati-
bles avec cette origine, à l'exclu-
sion de ceux correspondant à des dé-
gâts techniquement imputables à une
autre cause.

Signature :

A. PAVIL

ARCHITECTE

Membre de l'Ordre N° 4054

Agréé par le Ministère à la Reconstruction

N° 6.181

Architecte agréé et assermenté devant
le Tribunal Civil de Dunkerque, le
10 Janvier 1947.

RECAPITULATION GENERALE

VALEUR 1939

Bombardements de 1940

Logement N° 3=	167.02
Logement N° 4=	6.369.40
Logement N° 5=	4.452.88
Logement N° 6=	5.271.82

16.261.12

Bombardements de 1942

Logement N° 3=	7.129.23
Logement N° 4=	853.99
Logement N° 5=	243.60
Logement N° 6=	88.65

8.315.47

S . N . C . F

-:-:-

I Maison d'habitation à 4 logements
accolés

Sinistrée totalement

3.4.5.6. rue du Tonkin.-

à

COUDEKERQUE-BRANCHE

(Nord)

DEVIS DESCRIPTIF

-:-:-:-

Maison à 4 logements avec annexes

3.4.5.6. rue du Tonkin

COUDEKERQUE-BRANCHE

=====

-:-:-:-

Cette maison était en très bon état d'entretien avant le sinistre. Sinistrée à 100%, lors des bombardements 1940-1944.6

Façade : Construction en briques pleines épaisseur 0.45 avec modification en briques également. Soubassement et fondations en 0.55. Cintres en briques sur baies, appuis de fenêtres en béton moulé. Dallage en ciment bouchardé formant trottoir tout autour du Batiment.

Murs de refends: en briques pleines de 0.22

Cloisons: en briques de 0.11

Batiment des buanderies annexes: en briques de 0.22, en soubassement 0.34

Les annexes dans la cour : En panneaux de béton moulé préfabriqués

COUVERTURE : Tuiles mécaniques 22 au M2. jointoyées intérieurement. Faitage mécanique posé au ciment. Solins en zinc. Planches de rives en about des chevrons et sur murs de pignons. Gouttières $\frac{1}{2}$ rondes avec crochets et tuyaux de descente en zinc N°13.

MENUISERIES : Chassis de caves en fer. Les menuiseries en sapin rouge. Porte d'entrée en frises à baguettes sur barres. Plafonds en frises dans les buanderies et W.C. Plinthes en $\frac{3}{4}$.-

CHARPENTE : Solivage et charpente greniers en sapin.

CARRELAGE : Carrelage grès cérame rouge et blanc au Rez-de-chaussée revêtement Faïence au dessus des éviers.-

PLATRIERIE : Plafonds au plâtre pur sur lattis chêne fendu. Enduits sur murs au plâtre.-

PEINTURES : à l'huile sur menuiseries et enduits. Badigeon à la colle sur plafonds.

ELECTRICITE : Installation sous tube.-

Dépendances dans la cour : En éléments C.A. préfabriqués.-

DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE

-:-:-:-:-

Murs des façades extérieures

Briques pleines de 0.45

Linéaires 15.82
15.82
8.22
8.22

Linéaire totale = 48.08
Hauteur 6.80

Surface = M2=327.00

Pointes de pignons

2 (8.22 x 3.25) = M2= 26.70

Déduire :

16 baies de 1.00 x 1.65 = 26.40

4 " de 0.80 x 1.65 5.28

4 " de 2.50 x 0.80 8.00

M2=353.70

Total à déduire : M2= 39.68

B 68I Surface nette : M2=314.00 240.00 75.360.00

B 782 P.V. de 10% pour modénature
en briques. ;;; 7.536.00

Mur de refend longitudinal en
briques ordinaires de 0.22

Linéaire : 14.92
Hauteur 6.80

Surface : M2=101.40

Mur de refend transversal
briques de 0.22

Linéaire 8.22
Hauteur 6.80

Surface : M2= 55.90

Murs de refends longitudinaux
buanderies

2 x 3.80 = 7.60
Hauteur 3.50

Surface : M2=26.60

B 9I3 Surface totale = M2=184.00 160.00 29.440.00

Murs extérieurs, façades bu-
anderies, briques pleines de
0.22

Murs extérieurs façades
buanderies, briques pleines
de 0.22

4 x 4.07 = 16.28
2 x 4.76 = 9.52

Ensemble : M2=25.80
2 pointes de pignons M2=10.00

Surface totale : M2=35.80

Déduire 4 baies M2= 6.60

Surface nette : M2=29.20 130.00 3.796.00

B 683 P.V. de 10% de médénature 379.00

Cloisons de 0.11 en briques
pleines

16 x 4.00 = 64.00
4 x 2.22 = 8.88

Linéaire total = 72.88
Hauteur 2.80

Surface = M2=204.10

Déduire baies
32 portes de 2.10 x 0.80 = M2= 53.76

E 101 Surface nette = M2=150.34 95.00 14.282.00

Croisées et chassis

20 de 1.00 x 1.65 = 33.00
4 de 0.80 x 1.65 = 5.28

D 202 Ensemble : M2= 38.28 360.00 13.780.00

Portes extérieures :

D 101 4 de 0.80 x 2.50 = M2= 8.00 400.00 3.200.00

Portes intérieures sapin éva-
lué prix précédent moins 10%

38 portes de 2.10 x 0.80 = M2= 63.80 360.00 22.968.00

Persiennes :

D 603 20 persiennes de
1.00 x 1.65 = M2= 33.00 335.00 11.055.00

Revêtements intérieurs enduit
au plâtre pour 1 logement dé-
veloppé

Rez-de-chaussée

4 fois 6.00 = 24.00

3 x 4.00 12.00

1 x 2.00 2.00

Buanderie

4 fois 2.25 = 9.00

2 fois 3.50 = 7.00

Linéaire total = 54.00
Hauteur 2.80

Surface = M2=151.00

Etage : 24
I2
2

Total = 38.00
Hauteur 2.80

Surface = M2=106.00

Surface totale = M2=257.00

Déduire baies des portes et
fenêtres :

4 de 1.00 x 1.65 = 6.60
1 de 0.80 x 2.50 = 2.00
8 de 0.80 x 2.10 = 13.44

Total à déduire : M2= 22.04

Surface nette pour 1 logement 235.00
soit pour 4 log. idem x 4

F 102 Surface totale = M2=940.00 13.00 12.220-

P.C. Papier tenture aux murs M2=900.00 5.00 4.500-

Plafonds au plâtre sur lat-
tis ordinaires avec augets
4.00 x 3.00 = 12.00
pour 4 chambres 4

soit : 48.00
Pour 4 logements 4

G 602 Surface totale = M2=192.00 68.00 13.056-

F 2I3 Peinture à la colle plafonds M2=192.00 4.00 768-

Plafonds des buanderies en fri-
ses, planchers cloués sur soli-
ves

G 5I7 8.36 x 4.00 = M2= 33.44 29.00 970.

F 2II Peinture à l'huile vernissé
plafonds buanderies M2=33.44 20.00 668-

Peinture aux murs dans buande-
ries, W.C. salles familiales,
et escaliers

Entrées 96.00
Salles familiales 156.00
W.C. 68.00
Buanderies 112.00

F 2II Surface totale = M2=432.00 20.00 8.640.0

Carrelage grés cérame au sol
 au rez-de-chaussée
 Entrées 4.00
 Salles familiales 48.00
 Buanderies 25.00
 chambres 48.00
 W.C. 8.00

G 533	Surface totale =	M2=133.00	145.00	19.285
	Revêtement carreaux faïence au dessus de l'évier			
P. U	0.60 x 4 =	M2= 2.40	150.00	360.
	Planchers bas du Rez-de-chaussée parties sur caves, voutains en briques			
P.C.	12.00 x 4 =	M2= 48.00	140.00	6.720
	Planchers d'étages sapin			
G 109	15.00 x 8.80 =	M2=132.00	80.00	10.560.
	Planchers greniers en sapin			
G 112		M2=132.00	60. 00	7.920.
G 516	Parquets sapin à 1 ^{er} étage	M2=132.00	50.00	6.600
G 517	Planchers greniers sapin, cloués sur solives	M2=132.00	29.00	3.828
	Escaliers en cloisonnés en béton pour la cave			
H 102	Pour 4 logements : 2.50 x 4 =	ML= 10.00	500.00	5.000
	Escalier: étage habitable à quartier tournant			
H 232	4 fois 4.50 =	ML= 18.00	2500.00	45.000
	Escaliers menant aux greniers Longueur 3.70 x 4			
H 112	Pour 4 logements	ML= 14.80	1000.00	14.800
	Toiture en tuiles mécaniques petit moule			
	Maison principale			
	1 versant 16.00 x 6.00 =96.00			
	Pour 2 versants x 2			
J 131	Surface totale =	M2=192.00	110.00	21.120
	Toiture des buanderies, même nature			

Pour 1 buanderie
 $4.25 \times 3.00 = 12.75$
 $\times 4$

J 131	Pour les 4 buanderies :	M2= 51.00	110.00	5.610-
H 301 et P.C	Marches extérieures en pierre 2 marches par porte d'entrée soit 8 marches :	ML= 2.40	1000.00	2.400-
J 302	Faitages terre cuite $16.00 + (2 \times 4.25) =$	ML= 24.50	55.00	1.347.
	Gouttières en zinc 2 fois 16.00 = 32.00 4 " 4.25 = 17.00			
J 313	Linéaire total =	ML= 49.00	54.00	2.646
K 202	I évier par logement Soit 4 éviers	P. 4	650.00	2.600
K 202	I égouttoir par logement Soit 4 égouttoirs	P. 4	120.00	480.
K 212	4 robinets de puisage Soit 4 robinets	P. 4	275.00	1.100.
K 351	4 W.C. sièges en bois dur	P. 4	150.00	600
P.C.	Canalisations d'évacuation avec coudes, regards et raccords à l'égout Linéaire :	ML= 16.00	500.00	8.000.
L 104	I cheminée de marbre par salle commune Soit pour les 4 logements =	P. 4	1100.00	4.400.
M 101	Barre à casseroles et étagère cuisine : Pour les 4 logements	P. 4.	200.00	800.
M 102	4 armoires sous évier	P. 4	150.00	600.
M 103	4 paillasses	P. 4	300.00	1.200.
M 104	4 Hottes de cheminées en plâtre	P. 4	450.00	1.800.

ELECTRICITE

=====

P IOI	4 branchements	P. 4	250.00	I.000
P.III	Colonnes montantes	ML= 24.00	280.00	6.720
P 20I	4 tableaux lumières	P. 4	420.00	I.680
P.32I	Foyers lumineux à simples allumage Pour I logement 7 foyers			
	Pour pour les 4 logements idem	P. 28	I50.00	4.200
P. 322	Pour les 4 salles familiales avec va et vient	P. 4	250.00	I.000
P.C.	Clôture intérieure poteaux en B.A. et panneaux en B.A ajourés et préfabriqués	ML= 25.00	250.00	6.250

Annexes dans la cour, accolés

par 2 logements :

de 4.00 x 2.67 et 3mI5 de hauteur utile, comprenant I remise I poulailler, I clapier.
Construction en poteaux C.A.
Panneaux en ciment armé préfabriqués, couverture en dalles de ciment.- Portesen bois, portillons de clapiers et volières en grillage sur cadre métallique

Chaque annexe de 2 logements estimée aux prix 1939 à 6.000FrS environ.-

Soit pour 2 annexes idem I2.000

montant total : ?... **450.244 Frs**
=====

Montant total = 430.244 Frs
=====

Quatre dent trente mille deux cent quarante quatre francs.-

Coefficient 5.10 = 2.194.244 Frs
=====

DEUX Millions cent quatre vingt quatorze mille deux cent quarante quatre francs

Honoraires de l'Architecte-Reconstruction 5%

L'Architecte soussigné, après avoir pris connaissance des déclarations du sinistré sur l'origine des dommages a établi le présent devis qui comporte des travaux nécessaires pour la reconstruction compatible avec cette origine, à l'exclusion de ceux correspondant à des dégâts techniquement imputables à une autre cause.-

A. PAVIL

ARCHITECTE

Membre de l'Ordre N° 4054

Agréé par le Ministère à la Reconstruction

N° 6.181 

Architecte agréé par le M.R.U. et assermenté devant le Tribunal Civil de Dunkerque (le 10 Janvier 1947).-

S . N . C . F

--:--

3 logements d'habitation
accolés et sinistrés à 100%

9.10.II rue du Tonkin
à

COUDEKERQUE-BRANCHE

(Nord).-

DEVIS DESCRIPTIF SOMMAIRE

-:-:-:-:-

Maçonnerie en briques pleines, hourdées au mortier de chaux hydraulique.- Façades en 0.35.- Cloisons de 0.II.- Murs de refends entre logements de 0.22.-

Murs des dépendances sur cour en briques de 0.22.-

Dépendances dans le jardin en éléments béton armé préfabriqués.-

COUVERTURE :

Tuiles mécaniques 22 au M2. jointoyées intérieurement.- Gouttières $\frac{1}{2}$ rondes avec crochets et tuyaux de descente.-

MENUISERIES :

En sapin rouge.- Portes vitrées sur rue et cour.- Portes à revêtement pour les annexes.- Plancher 4/4 dans le grenier.- Echelle de menuisier pour accès au grenier par une trappe.-

CHARPENTE :

Sapin rouge.-

PLATRIERIE :

Plafonds au plâtre pur sur lattis chêne fendu, enduits au plâtre.-

ELECTRICITE :

Sous tube .-

DEVIS ESTIMATIF

---:---:---:---

9.10.11 rue du Tonkin

Elévation en briques pleines
épaisseur 0.34

6 fois 8.00 = 48.00
1 fois 5.05 5.05

Ensemble :53.05
Hauteur3.45

Surface = M2=183.00

1 pignon

$\frac{1}{2}$ surface :
5.75 x 3.20 = M2= 9.20

Surface totale = M2=192.20

Déduire baies des portes
et fenêtres

6 fois (1.00x1.50)= 9.00
6 " (1.00x2.50)= 15.00

Total à déduire : M2= 24.00

B 682 Surface nette = M2=168.20 185.00 31.117.-

B 782 P.V. pour modénature en briques soit 10% 3.111.-

Murs extérieurs des annexes

Linéaires :

3 fois 2.68 = 8.04
3 fois 1.00 3.00
3 fois 1.20 = 3.60

Linéaire total = 14.64
Hauteur 2.30

Surface = M2= 33.67
Pignons M2= 4. 80

Surface totale = M2= 38.47

Déduire portes M2= 15.12

B 683 Surface nette = M2= 23.35 130.00 3.035.-

Murs de refends en 0.22

2 fois 5.05 = 10.10
Hauteur 3.45

B 833 Surface = M2= 34.84 160.00 6.574.-

Cloisons en briques pleines
épaisseur 0.11

Linéaires

3 fois 5.05 = 15.15

3 fois 3.38 = 10.14

1 fois 1.20 = 1.20

Linéaire total = 26.49

Hauteur 3.00

Surface = M2=79.47

Déduire ouverture des por-
tes

6 fois 1.60 = M2= 9.60

E IOI Surface nette = M2= 69.87 95.00 6.637.-

Croisées et châssis
D 202 6 fois 1.00 x 1.50 = M2= 9.00 360.00 3.240.-

Portes extérieures :

6 fois (1.00x2.50= 15.00

9 fois 0.80 x 2.20 =15.84

D IOI Surface totale = M2=30.84 400.00 12.336.-

Portes intérieures en sapin,
évaluées prix précédent moins

10%

6 fois (0.80 x 2.10)= M2= 10.00 360.00 3.600.-

Persiennes :

D 603 6 fois 1.00 x 1.50 = M2= 9.00 335.00 3.015.-

Plafonds au plâtre sur lattis
ordinaires avec augets

Pour 1 logement

5.05 x 4.16 = 21.00

3.38 x 2.46 = 8.30

Surface totale = M2=29.30
x 3

F IO2 Soit pour les 3 logements = M2= 88.00 68.00 5.984.-

Revêtements intérieurs en-
duits au plâtre

Pour 1 logement développé

Linéaires

2 fois 5.05 = 10.10

2 fois 4.16 = 8.32

4 fois 2.46 = 9.84

4 fois 3.38 = 13.52

Linéaire total =41.78

Hauteur intérieure 3.00

Surface = M2=125.34

Déduire ouvertures

4 fois (0.80x2.10)= 6.72

2 fois (1.00x2.50)= 5.00

2 fois (1.00x1.50)= 3.00

Surface à déduire = M2= 14.72

F 102 Surface nette = M2=110.62
x 3

Soit pour les 3 logements = M2=332.00 13.00 4.316.-

P.C. Papier tenture aux murs M2=332.00 5.00 1.660.-

F 213 Peinture à la colle pour les
plafonds M2= 88.00 4.00 352.-

Carrelage grès cérame au sol

Salles familiales

3 fois 21.00 = M2=63.00

Chambres

3 fois 17.00 = M2=51.00

G 533 Surface totale = M2=114.00 145.00 16.530.-

Revêtement faïence au des-
sus des éviers

P.C. 3 fois 0.60 = M2= 1.80 150.00 270.-

Planchers bas du rez-de-chaus-
sée parties sur caves, vou-
tains en briques

P.C. 3 fois (3.30 x 5.00)= M2= 49.50 140.00 6.930.-

G 112 Plancher grenier en sapin
7.50 x 5.05 = M2= 37.87
x 3

Soit pour les 3 logements = M2=113.61 60.00 6.816.-

G 516 Parquet sapin au rez-de-chaus-
sée M2= 51.00 50.00 2.550.-

G 517 Plancher en sapin au grenier
cloué sur solives M2=113.61 29.00 3.294.-

Escalier encloisonné en béton
pour la cave

H 102 3 fois 2.00 = ML= 6 .00 500.00 3.000.-

Escalier menant au grenier

P.C. 3 fois 3.70 = ML= 11.10 500.00 5.550.-

Toiture en tuiles mécani-
ques petit moule

Pour les 2 versants

J 131 6 fois (8.10 x 4.50)=..... M2=218.70 110.00 24.057.-

Toiture des annexes accolées
de même nature

3 fois (2.70 x 2.50)= 20.25

3 fois (2.70 x 2.00)= 16.20

J 131 Surface totale = M2= 36.45 110.00 4.009.-

Marches extérieures en pierre

2 marches par porte

P.C. Soit : ML= 3.00 1000.00 3.000.-

J 302 Faitage en terre cuite ML= 29.00 55.00 1.595.-

Gouttières en zinc

J 313 3 fois 21.50 = ML= 64.50 54.00 3.483.-

1 évier par logement

K 201 Soit 3 évier P. 3 650.00 1.950.-

1 égouttoir par logement

K 202 Soit 3 égouttoirs P. 3 120.00 360.-

K 212 3 robinets de puisage P. 3 275.00 825.-

K 351 3 W.C. siège en bois dur P. 3 150.00 450.-

Canalisations d'évacuation
avec coudes, regards, rae-
cords à l'égout

P.C. ML= 15.00 500.00 7.500.-

1 cheminée de marbre par
salle commune, soit 3 cheminées

L 104 P. 3 1100.00 3.300.-

Barre à casseroles et éta-
gères cuisine

M 101 Pour 3 cuisines P. 3 200.00 600.-

M 102 3 armoires sous évier P. 3 150.00 450.-

M 103 3 paillasses P.. 3 300.00 900.-

M 104 3 hottes de cheminée en plâtre P. 3 450.00 1.350.-

ELECTRICITE

P IOI	3 branchements	P. 3	250.00	750.-
P III	Colonne montante	ML= 9.00	280.00	2.520.-
p 20I	3 tableaux Lumière	P 3	420.00	1.260.-
P 32I	Foyers lumineux à simple allu- mage 3 fois 6 =	P. 18	150.00	2.700.-
P 322	Pour les 3 salles familiales avec va et vient	P. 3	250.00	750.-
P.C.	Clôture extérieure, comprenant potéaux en C.A. et panneaux en C.A. préfabriqués	ML=32.00	250.00	8.000.-
P.C	Trottoir pour entrée et autour des maisons en ciment bouchardé sur forme en béton de scorie 52.00 x 1.00 =	M2=52.00	120.00	6.240.-
Annexes dans la cour accolées par 2 logements de 4.70 x 4.10 et 3.15 de haut, comprenant 1 remise, 1 atelier, 1 poulailler et clapiers. Construction en po- teaux en C.A, panneaux en C.A préfabriqués.- Couverture en dal- les de ciment.- Portes en bois portillons des clapiers et volières en grillage sur armature mé- tallique.- Chaque annexe pour 1 logement es- timé à 4.200 Frs environ Soit pour les 3 annexes similaires				
				12.600.-

Total = 218.566Frs
=====

Montant total = 218.566 Frs

(Deux cent dix huit mille cinq cent soixante six Francs.-)

Coefficient 5.10 = I.II4.686 Frs
=====

(Un million cent quatorze mille six cent quatre vingt six Francs.-)

Honoraires de l'Architecte-Reconstruction 5%

L'Architecte soussigné, après avoir pris connaissance des déclarations du sinistré sur l'origine des dommages, a établi le présent devis qui comporte les travaux nécessaires pour la reconstruction compatible avec cette origine, à l'exclusion de ceux correspondant à des dégâts techniquement imputables à une autre cause

A. PAVIL

ARCHITECTE

Membre de l'Ordre N° 4054

Agréé par le Ministère à la Reconstruction

N° 6.181

Architecte agréé par le M[?]R.U. et
assermenté par le Tribunal Civil de Dun-
kerque (le 10 Janvier 1947).-

Emplacement réservé
Aux Services du
Ministère

DOSSIER N°
DECISION N°

D.G.5
Anciens imprimés
DH3 DH4 ET DPS3
Bâtiment N°

REPUBLIQUE FRANCAISE

oOoOo

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

ETAT DESCRIPTIF

d'un Bâtiment d'habitation sinistré et de ses dépendances

Désignation du propriétaire : SNCF- 88, r. St-Lazare à PARIS 9ème Arrdt.

Adresse du Bâtiment : Rue du Tonkin N° 9 à COUDEKERQUE-BRANCHE (Nord).

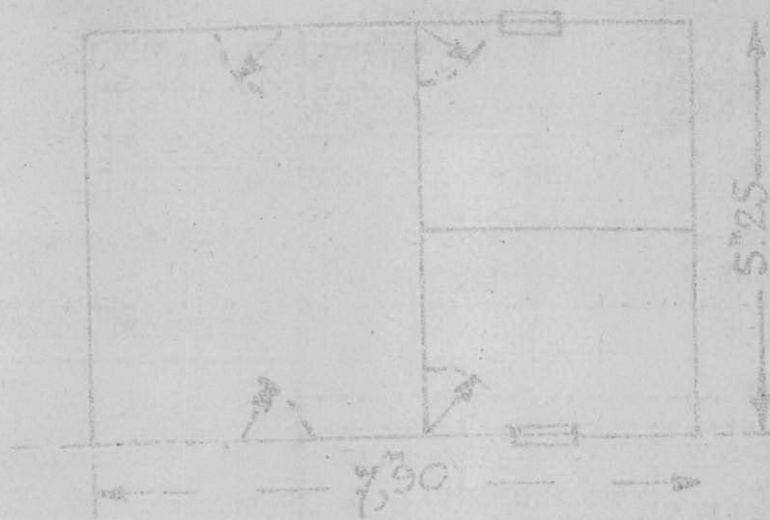
	BATIMENT PRINCIPAL	DEPENDANCES	
Renseignements à fournir ds tous les cas	Habitation	"W. "Re "Pou- "	
	I.900	Crise lailles	
	Bon	bon bon bon	
	Bon	- - -	
Renseignements à fournir pr. ts. les bâtiments.	Bon	- - -	
	Bon	- - -	
	Bon	- - -	
	(Destin-ation		
	(Ancienneté		
	(de conservation du gros oeuvre		
	(Etat)		
	(d'entretien)		
	(Menuiseries.....		
	(Peintures		
	(des		
	(couverture		
Renseignements à fournir pr. ts. les bâtiments.			
	(Nature des façades		
	(Epaisseur des façades.....		
	(Nature des murs latériaux		
	(Epaisseur des murs latéraux		
	(Nature de la couverture		
	(sous-sol.....		
	(ossature des rez-de-chaussée.....		
	(planchers)		
	(étages courants.....		
	(étage sous-comble		
	Renseignements à fournir pr. ts. les bâtiments.		
Le bâtiment comportait-il :			
l'eau ?			
le gaz ?			
l'électricité ?.....			
Le chauffage central ?.....			
(des salles de bain (nombre) ?.....			
(des W.C. (nombre) ?			
(des fosses fixes ?.....			
(des fosses septiques?.....			
(des puits perdus ?			
(Le tout à l'égout ?			

Renseignements à fournir pr. ts. les bâtiments.	AFFECTATION ET SURFACE DES ETAGES	BATIMENT PRINCIPAL	DEPENDANCES (surfaces)		
		Affectation	Surfaces		
	Sous-sol .. Cave	Cave	19m2.44		
	Rez-de-Ch..	Habitation.	23m2.78	6,75	6,75 16.
	Comble utilisable	///	///	///	///

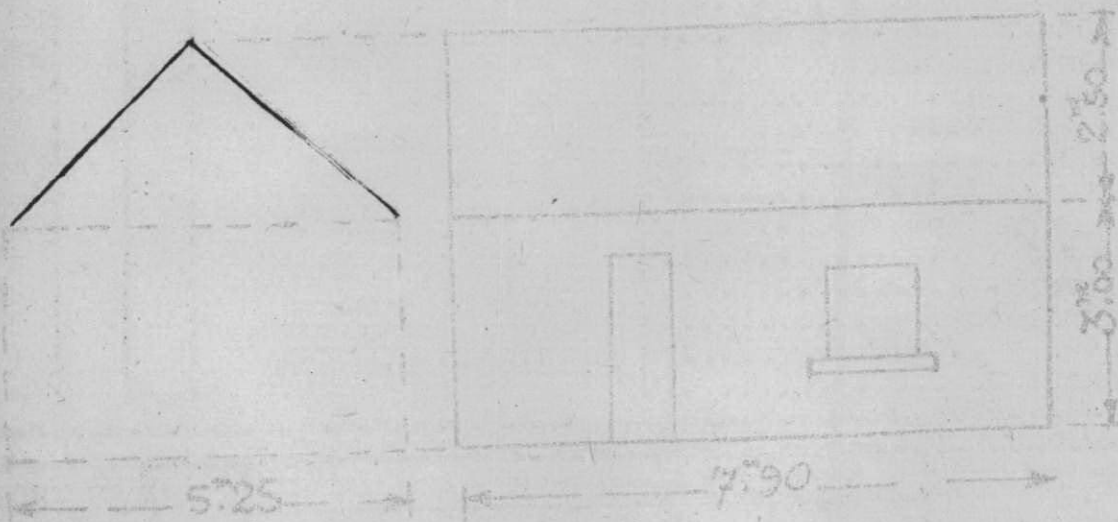
(voir croquis au verso)

A... DUNKERQUE 14 2.MAI.1947...

Le Chef de District.



Rez de Chaussée
(Bas de l'escalier)



Elevation pignon

Elevation façade

Emplacement réservé
Aux Services du
Ministère

DOSSIER N°
DECISION N°

D.G.5
Anciens imprimés
DH3 DH4 ET DPS3

Bâtiment N°

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

ETAT DESCRIPTIF

d'un Bâtiment d'habitation sinistré et de ses dépendances

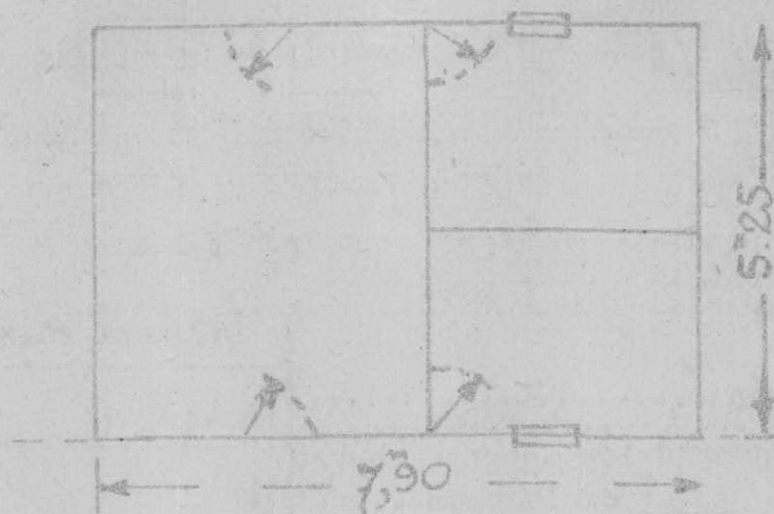
Désignation du propriétaire : SNOF- 88, r. St-Lazare à PARIS 9ème Arrdt.
Adresse du Bâtiment : Rue du Tonkin N° 9 A COULDERUE-BRANCHES (Nord).

Renseignements à fournir ds tous les cas	BÂTIMENT PRINCIPAL		DEPENDANCES			
(Destin-ation	Habitation		"	"	"	"
(Ancienneté	1.900		"	"	"	"
(de conservation du gros oeuvre	Bon		Bon	Bon	Bon	Bon
(Etat) (Menuiseries.....	Bon		-	-	-	-
(d'entretien des Peintures	Bon		-	-	-	-
(couverture	Bon		-	-	-	-
(Nature des façades	Briques rouges ord-		Brique	Plaqu		
(Epaisseur des façades.....	0,45		0,22	0,18		
(Nature des murs latériaux	Briques rouges ord-		Brique	Pl. B.		
(Epaisseur des murs latéraux	0,45		0,22	0,38		
(Nature de la couverture	Tuiles		Tuiles	Pl. B.		
(sous-sol.....	Briques		/	/	/	/
(ossature des rez-de-chaussée.....	Voute en briques.		/	/	/	/
(planchers étages courants.....	/		/	/	/	/
(étage sous-comblé	/		/	/	/	/
(Le bâtiment comportait-il :			/	/	/	/
(l'eau ?	OUI		/	/	/	/
(le gaz ?	non		/	/	/	/
(l'électricité ?	oui		/	/	/	/
(Le chauffage central ?	non		/	/	/	/
(des salles de bain (nombre) ?	non		/	/	/	/
(des W.C. (nombre) ?	oui-un		/	/	/	/
(des fosses fixes ?	oui un		/	/	/	/
(des fosses septiques?	non		/	/	/	/
(des puits perdus ?	non		/	/	/	/
(Le tout à l'égout ?	oui		/	/	/	/

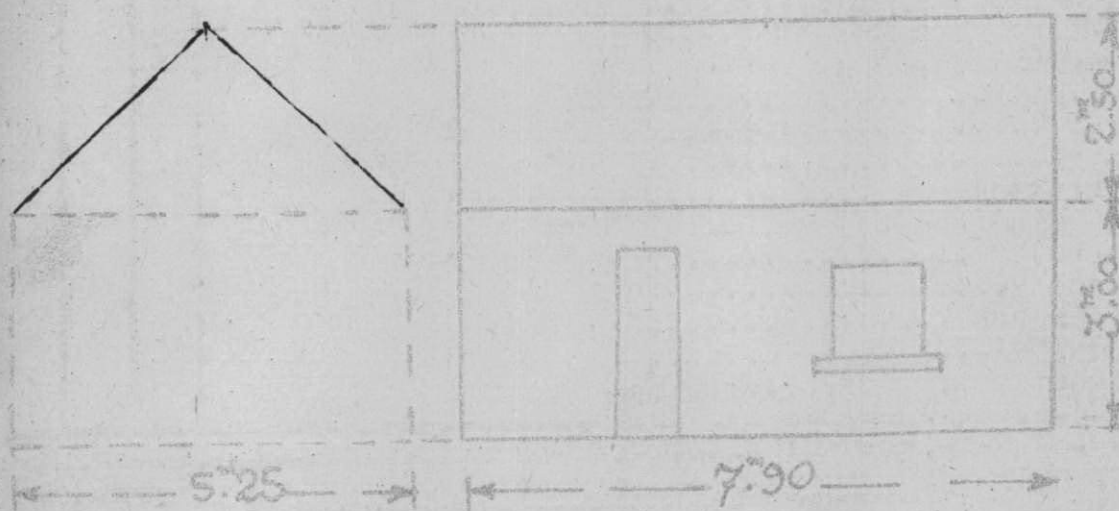
Renseignements à fournir par les bâtiments	BÂTIMENT PRINCIPAL		DEPENDANCES			
	Affectation	Surfaces	(surfaces)			
Sous-sol ... Cave	Cave	19m2,44				
Rez de Ch.	Habitation.	23m2,78	0,78	0,78	16.	
Comble utilisable	/	/	/	/	/	/

(voir croquis au verso)

A. DUNKEROUE... le 12 MAI 1947...
Le Chef de District.



Rez de Chaussée
(Bas d'étage)



Elevation pignon

Elevation façade

Emplacement réservé
Aux Services du
Ministère

DOSSIER N°
DECISION N°

D.G.5
Anciens imprimés
DH3 DH4 ET DPS3

Bâtiment N°

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----o0o0o-----

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

ETAT DESCRIPTIF

d'un Bâtiment d'habitation sinistré et de ses dépendances

Désignation du propriétaire : SNCF- 88, r. St-Lazare à PARIS 9ème Arrdt.

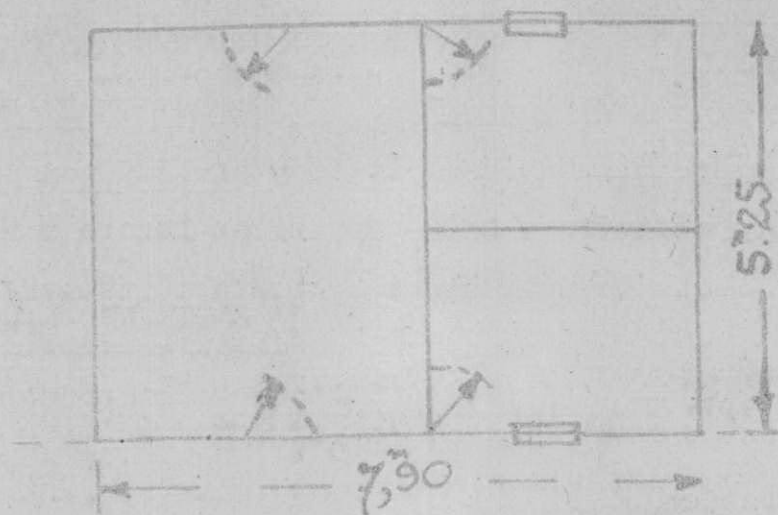
Adresse du Bâtiment : Rue du Tonkin N° 10 à Coudekerque-Branche (Nord).

Renseignements à fournir ds tous les cas		BÂTIMENT PRINCIPAL		DEPENDANCES			
		Habitation d'agent	I. 900	W. RE- C. WISE	Pou- bill		
(Destin-ation)	(ancienneté)						
(Etat)	(de conservation du gros oeuvre)	bon.		bon	bon	bon	
	(d'entretien)	bon		"	"	"	
	(Menuiseries)	bon		"	"	"	
	(Peintures)	bon		"	"	"	
	(couverture)	bon		"	"	"	
Renseignements à fournir pr. les bâtiments.	(Nature des façades)	Brique rouges ordinaires bri-		ques	Plaqu		
	(Epaisseur des façades)	0,45	0,22.		B. A 5		
	(Nature des murs latéraux)	Briques rouges ord-		brique	Pl. B.		
	(Epaisseur des murs latéraux)	0,45		0,22	0,05		
	(Nature de la couverture)	Tuiles.		Tuiles	Pl. B.		
	(sous-sol)	Briques.		//	//	//	//
	(ossature des rez-de-chaussée)	Voûte en briques.		//	//	//	//
	(planchers étages courants)	// //		//	//	//	//
	(étage sous-comble)	// //		//	//	//	//
	Le bâtiment comportait-il :						
	l'eau ?	oui					
	le gaz ?	non		//	//	//	//
	l'électricité ?	oui		//	//	//	//
	Le chauffage central ?	non		//	//	//	//
	(des salles de bain (nombre) ?)	non		//	//	//	//
	(des .C. (nombre) ?)	oui - Un		//	//	//	//
	(des fosses fixes ?)	Oui - Un		//	//	//	//
	(des fosses septiques ?)	Non		//	//	//	//
	(des puits perdus ?)	Non		//	//	//	//
	(Le tout à l'égout ?)	Oui		//	//	//	//

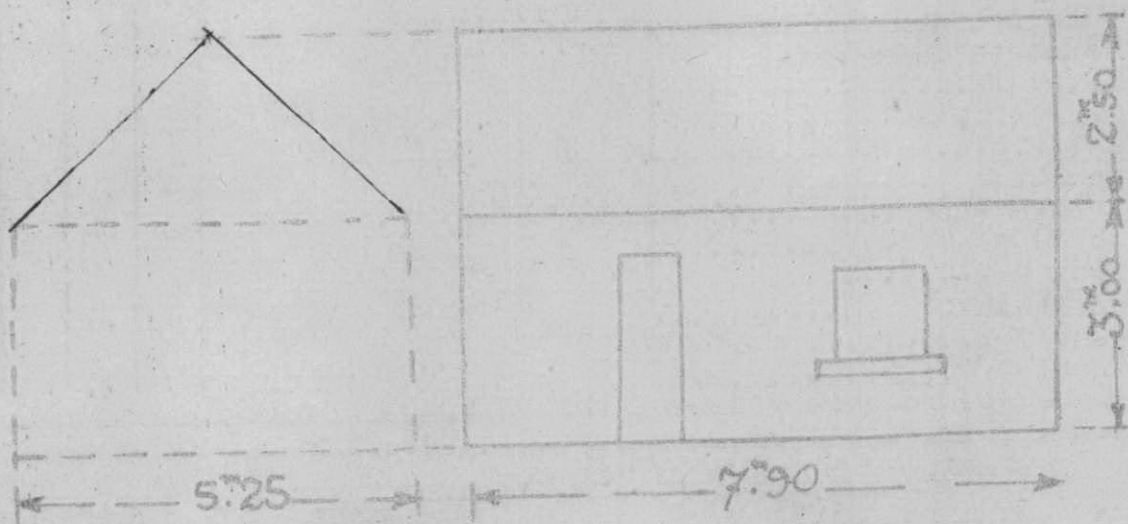
Renseignements à fournir pr. les bâtiments.	AFFECTATION ET SURFACE DES ETAGES		BÂTIMENT PRINCIPAL		DEPENDANCES		
			Affectation	Surfaces	(surfaces)		
	Sous-sol	Cave	Cave	19m2.44			
	1er étage	XXXXXXXX Réz de ch.	Habitation.	23m2.76	6,75	6,75	16.
	Comble utilisable	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	//////////	//////////	//	//////////	///

(voir croquis au verso)

A... DUNKERQUE 11e MAI 1947
Le Chef de District.



Rez de Chaussée
(Bas d'étage)



Elevation. pignon

Elevation. façade

Emplacement réservé
Aux Services du
Ministère

DOSSIER N°
DECISION N°

D.C.5
Anciens imprimés
DH3 DH4 ET DPS3

Bâtiment N°

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----00000-----

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

ETAT DESCRIPTIF

d'un Bâtiment d'habitation sinistré et de ses dépendances

Désignation du propriétaire : SNCF- 88, r. St-Lazare à PARIS 9ème Arrdt.

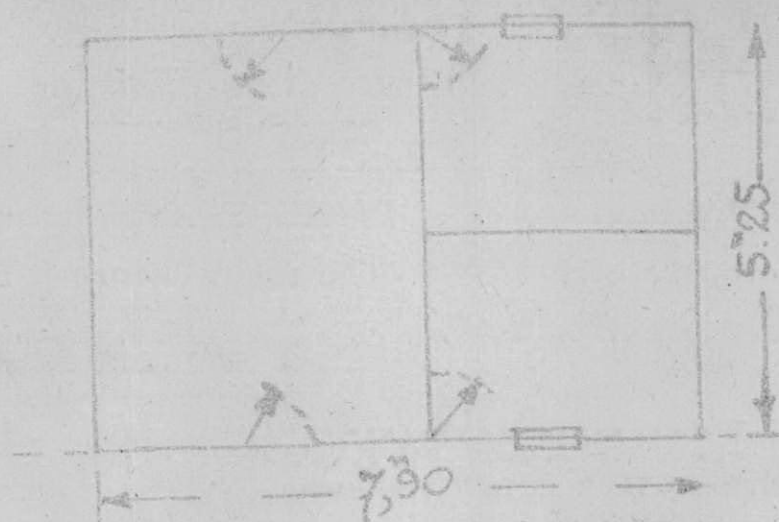
Adresse du Bâtiment : **Rue du Tonkin N° 10 à COUDEKERQUE-BRANCHES (Nord).**

Renseignements à fournir ds tous les cas	BÂTIMENT PRINCIPAL		DEPENDANCES		
			W.	Re	Pou-
(Destination	Habitation				
(ancienneté	1.900				
(de conservation du gros oeuvre	Bon				
(Etat) (Menuiseries.....	Bon		Bon	Bon	Bon
(d'entretien) (Peintures	Bon		-	-	-
) des (couverture	Bon		-	-	-
(Nature des façades	Briques rouges ord-		Brique	Plaque	
(Epaisseur des façades.....	0,45		0,22	B.A. 3	
(Nature des murs latéraux	Briques rouges ord-		Brique	Pl.	B. 2
(Epaisseur des murs latéraux	0,45		0,22	0,06	
(Nature de la couverture	Tuiles		Tuiles	Pl.	B. 2
(sous-sol.....	Briques		/	/	/
(ossature des rez-de-chaussée.....	Voûte en briques.		/	/	/
(planchers) (étages courants.....	/		/	/	/
(étage sous-comble	/		/	/	/
Le bâtiment comportait-il :			/	/	/
(l'eau ?	OUI		/	/	/
(le gaz ?	non		/	/	/
(l'électricité ?	oui		/	/	/
(Le chauffage central ?	non		/	/	/
(des salles de bain (nombre) ?	non		/	/	/
(des W.C. (nombre) ?	oui-un		/	/	/
(des fosses fixes ?	oui un		/	/	/
(des fosses septiques?	non		/	/	/
(des puits perdus ?	non		/	/	/
(Le tout à l'égout ?	oui		/	/	/

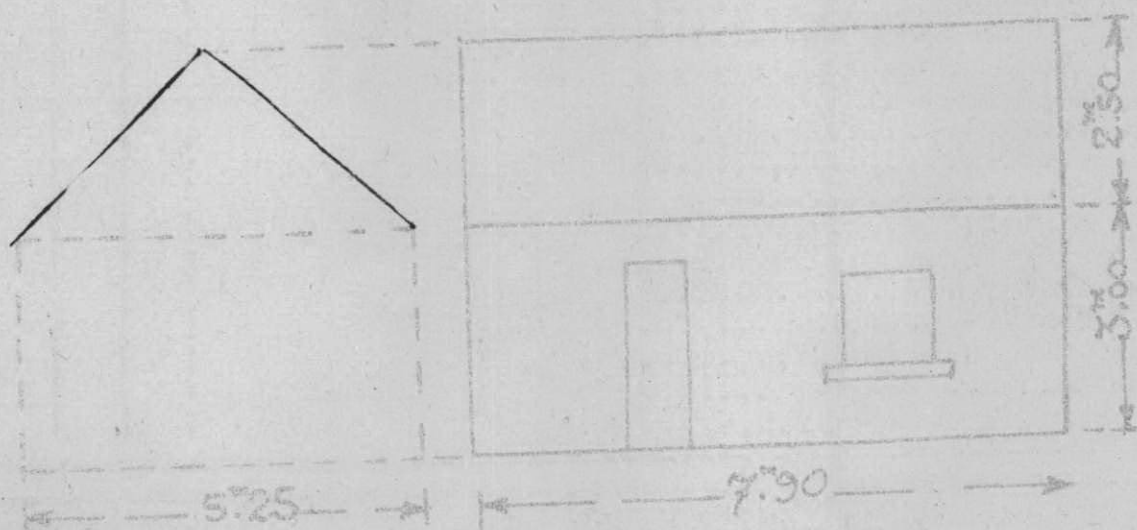
Renseignements à fournir ds tous les cas	BÂTIMENT PRINCIPAL		DEPENDANCES		
	Affectation	Surfaces	(surfaces)		
(Affectation ET SURFACE DES ETAGES					
(Sous-sol .. Cave	Cave	19m2.44			
(Rez-de-cha. ..	Habitation.	23m2.76	6,75	6,75	16.
(Comble utilisable	/	/	/	/	/

(voir croquis au verso)

A... DUNKERQUE le 2. MAI. 1947...
Le Chef de District.



Rez de Chaussée
(Bas d'étage)



Elevation. pignon

Elevation. façade

Emplacement réservé
Aux Services du
Ministère

DOSSIER N°
DECISION N°

D.G.5
Anciens imprimés
DH3 DH4 ET DPS3
Bâtiment N°

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----00000-----

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

ETAT DEScriptif

d'un Bâtiment d'habitation sinistré et de ses dépendances

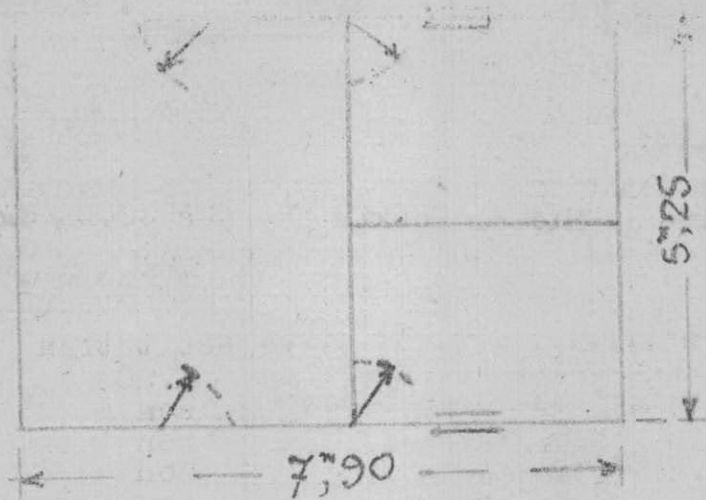
Désignation du propriétaire : SNCF - 88, r. St-Lazare à PARIS 9ème Arrdt.
Adresse du Bâtiment : **Rue du Tonkin N° 11 à COUDEKERQUE-BRANCHE (Nord).**

Renseignements à fournir ds tous les cas	BÂTIMENT PRINCIPAL		DEPENDANCES		
	Habitation		"W. Re Pou-"	C. mise	lailler
(Destin-ation	I.900		bon	bon	bon
(Ancienneté	Bon		-	-	-
(de conservation du gros oeuvre)	Bon		-	-	-
(Etat) (Menuiseries.....	Bon		-	-	-
(d'entretien) Peintures	Bon		-	-	-
) des (couverture	Bon		-	-	-
(Nature des façades	Briques rouges ord-		Brique	Plaque	
(Epaisseur des façades.....	0,45		0,22	B.4 5	
(Nature des murs latériaux	Briques rouges ord-		Brique	Pl. B. A	
(Epaisseur des murs latéraux	0,45		0,22	0,05	
(Nature de la couverture	Tuiles		Tuiles	Pl. B. A	
(sous-sol.....	Briques		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(ossature des (rez-de-chaussée.....	Voute en briques.		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(planchers) (étages courants.....	/ / / / /		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(étage sous-comble	/ / / / /		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
Le bâtiment comportait-il :			/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(l'eau ?	OUI		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(le gaz ?	non		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(l'électricité ?.....	oui		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(Le chauffage central ?.....	non		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(des salles de bain (nombre) ?.....	non		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(des W.C. (nombre) ?	oui-un		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(des fosses fixes ?.....	oui un		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(des fosses septiques?.....	non		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(des puits perdus ?	non		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /
(Le tout à l'égout ?	oui		/ / / / /	/ / / / /	/ / / / /

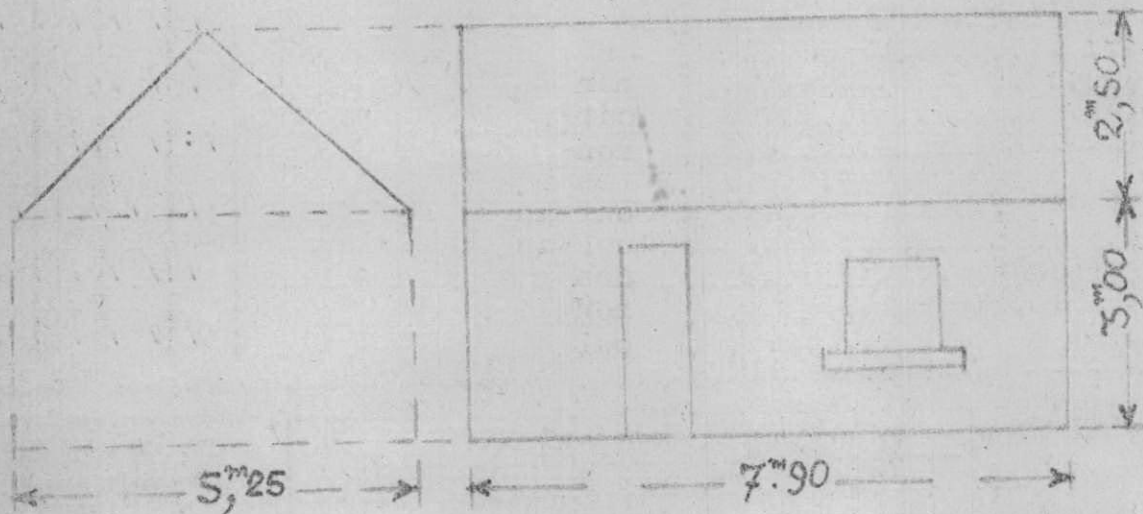
Renseignements à fournir ds tous les cas	BÂTIMENT PRINCIPAL		DEPENDANCES		
	Affectation	Surfaces	(surfaces)		
(Affectation ET SURFACE DES ETAGES)					
Sous-sol ... Cave	Cave=	19m2.44			
Rez-de-Ch. Rez. de Ch.	Habitation.	23m2.76	6,75	6,75	16.
Rez-de-Ch.	/ / / / /	/ / / / /	/ / /	/ / /	/ / /

(voir croquis au verso)

A... *Duyfhuys*... le 2. MAI 1947
Le Chef de District.



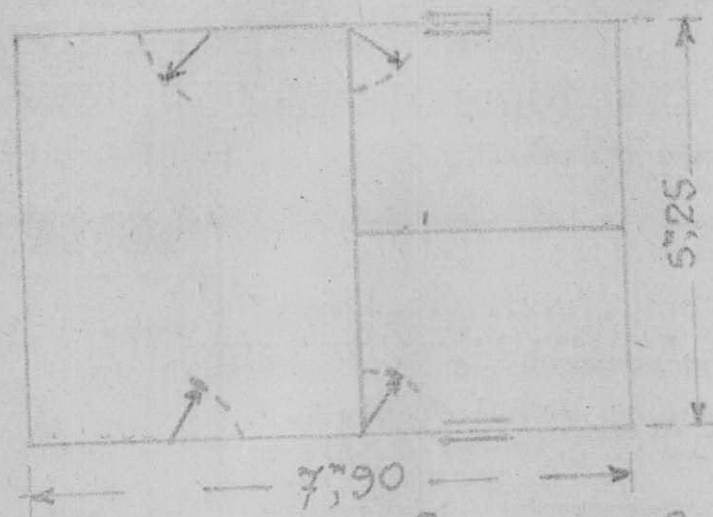
Rez de Chaussée
(Bas d'étage)



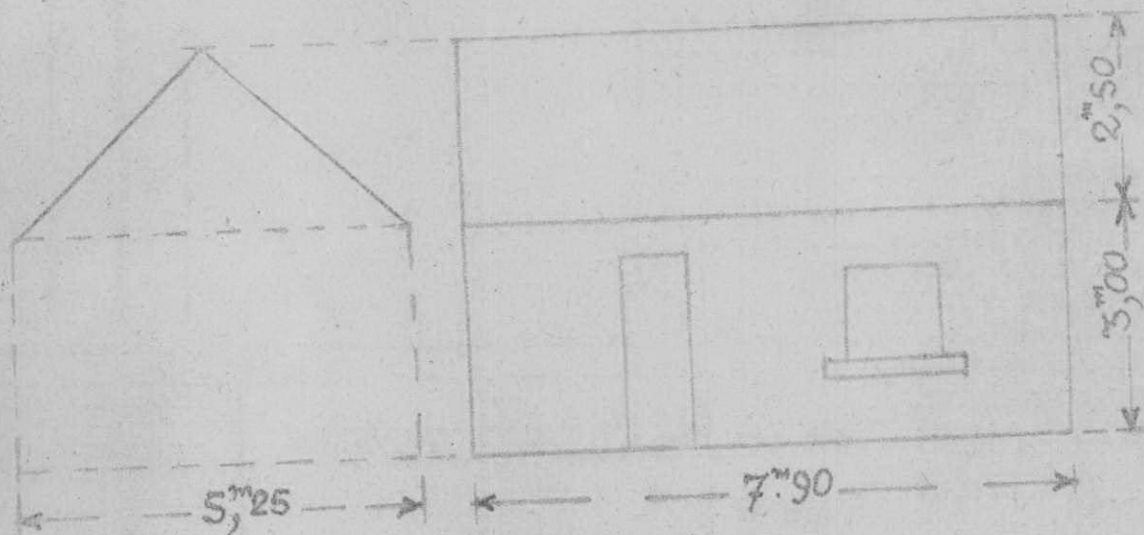
Élévation-pignon

Élévation-façade

A... DUNKERQUE le 2 MAI 1947...
Le Chef de District.



Rez de Chaussée
(Bas d'étage)



Élévation-pignon

Élévation-façade

S . N . C . F

-:-:-

3 logements d'habitation
accolés et sinistrés à 100%

9.10.II rue du Tonkin

à

COUDEKERQUE-BRANCHE

(Nord).-

DEVIS DESCRIPTIF SOMMAIRE

--:--:--:--:--:--

Maçonnerie en briques pleines, hourdées au mortier de chaux hydraulique.- Façades en 0.55.- Cloisons de 0.11.- Murs de refends entre logements de 0.22.-

Murs des dépendances sur cour en briques de 0.22.-

Dépendances dans le jardin en éléments béton armé préfabriqués.-

COUVERTURE :

Tuiles mécaniques 22 au M2. jointoyées intérieurement.- Gouttières $\frac{1}{2}$ rondes avec crochets et tuyaux de descente.-

MENUISERIES :

En sapin rouge.- Portes vitrées sur rue et cour.- Portes à revêtement pour les annexes.- Plancher 4/4 dans le grenier.- Echelle de meunier pour accès au grenier par une trappe.-

CHARPENTE :

Sapin rouge.-

PLATRIERIE :

Plafonds au plâtre pur sur lattis chêne fendu, enduits au plâtre.-

ELECTRICITE :

Sous tube.-

DEVIS ESTIMATIF

---:---:---:---:---

9.10.II rue du Tonkin

Elévation en briques pleines
épaisseur 0.34

6 fois 8.00 = 48.00
1 fois 5.05 5.05

Ensemble :53.05
Hauteur 3.45

Surface = M2=183.00

1 pignon

$\frac{1}{2}$ surface :

5.75 x 3.20 = M2= 9.20

Surface totale = M2=192.20

Déduire baies des portes
et fenêtres

6 fois (1.00x1.50)= 9.00
6 " (1.00x2.50)= 15.00

Total à déduire : M2= 24.00

B 682 Surface nette = M2=168.20 185.00 31.117.-

B 782 P.V. pour modénature en briques soit 10% 3.111.-

Murs extérieurs des annexes

Linéaires :

3 fois 2.68 = 8.04
3 fois 1.00 3.00
3 fois 1.20 = 3.60

Linéaire total = 14.64
Hauteur 2.30

Surface = M2= 33.67
Pignons M2= 4.80

Surface totale = M2= 38.47

Déduire portes M2= 15.12

B 683 Surface nette = M2= 23.35 130.00 3.035.-

Murs de refends en 0.22

2 fois 5.05 = 10.10
Hauteur 3.45

B 833 Surface = M2= 34.84 160.00 6.574.-

Cloisons en briques pleines
épaisseur 0.11

Linéaires

3 fois 5.05 = 15.15

3 fois 3.38 = 10.14

1 fois 1.20 1.20

Linéaire total = 26.49

Hauteur 3.00

Surface = M2=79.47

Déduire ouverture des por-
tes

6 fois 1.60 = M2= 9.60

E IOI Surface nette = M2= 69.87 95.00 6.637.-

Croisées et châssis
D 202 6 fois 1.00 x 1.50 = M2= 9.00 360.00 3.240.-

Portes extérieures :

6 fois (1.00x2.50= 15.00

9 fois 0.80 x 2.20 =15.84

D IOI Surface totale = M2=30.84 400.00 12.336.-

Portes intérieures en sapin,
évaluées prix précédent moins
10%

6 fois (0.80 x 2.10)= M2= 10.00 360.00 3.600.-

Persiennes :

D 603 6 fois 1.00 x 1.50 = M2= 9.00 335.00 3.015.-

Plafonds au plâtre sur lattes
ordinaires avec augets

Pour 1 logement

5.05 x 4.16 = 21.00

3.38 x 2.46 = 8.30

Surface totale = M2=29.30
x 3

F IO2 Soit pour les 3 logements = M2= 88.00 68.00 5.984.-

Revêtements intérieurs en-
duits au plâtre

Pour 1 logement développé

Linéaires

2 fois 5.05 = 10.10

2 fois 4.16 = 8.32

4 fois 2.46 = 9.84

4 fois 3.38 = 13.52

Linéaire total =41.78

Hauteur intérieure 3.00

Surface = M2=125.34

Déduire ouvertures

4 fois (0.80x2.10)= 6.72

2 fois (1.00x2.50)= 5.00

2 fois (1.00x1.50)= 3.00

Surface à déduire = M2= 14.72

F 102 Surface nette = M2=110.62
x 3

Soit pour les 3 logements = M2=332.00 13.00 4.316.-

P.C. Papier tenture aux murs M2=332.00 5.00 1.660.-

F 213 Peinture à la colle pour les
plafonds M2= 88.00 4.00 352.-

Carrelage grès cérame au sol

Salles familiales

3 fois 21.00 = M2=63.00

Chambres

3 fois 17.00 = M2=51.00

G 533 Surface totale = M2=114.00 145.00 16.530.-

Revêtement faïence au des-
sus des éviers

P.C. 3 fois 0.60 = M2= 1.80 150.00 270.-

Planchers bas du rez-de-chaus-
sée parties sur caves, vou-
tains en briques

P.C. 3 fois (3.30 x 5.00)= M2= 49.50 140.00 6.930.-

Plancher grenier en sapin

G 112 7.50 x 5.05 = M2= 37.87
x 3

Soit pour les 3 logements = M2=113.61 60.00 6.816.-

Parquet sapin au rez-de-chaus-
sée

G 516 M2= 51.00 50.00 2.550.-

Plancher en sapin au grenier
cloué sur solives

G 517 M2=113.61 29.00 3.294.-

Escalier encloué en béton
pour la cave

H 102 3 fois 2.00 = ML= 6 .00 500.00 3.000.-

Escalier menant au grenier

P.C. 3 fois 3.70 = ML= 11.10 500.00 5.550.-

Toiture en tuiles mécani-
ques petit moule

Pour les 2 versants

J 131 6 fois (8.10 x 4.50)=..... M2=218.70 110.00 24.057.-

Toiture des annexes accolées
de même nature

3 fois (2.70 x 2.50)= 20.25

3 fois (2.70 x 2.00)= 16.20

J 131 Surface totale = M2= 36.45 110.00 4.009.-

Marches extérieures en pierre
2 marches par porte

P.C. Soit : ML= 3.00 1000.00 3.000.-

J 302 Faitage en terre cuite ML= 29.00 55.00 1.595.-

Gouttières en zinc

J 313 3 fois 21.50 = ML= 64.50 54.00 3.483.-

I évier par logement

K 201 Soit 3 éviers P. 3 650.00 1.950.-

I égouttoir par logement

K 202 Soit 3 égouttoirs P. 3 120.00 360.-

K 212 3 robinets de puisage P. 3 275.00 825.-

K 351 3 W.C. siège en bois dur P. 3 150.00 450.-

Canalisations d'évacuation
avec coudes, regards, rac-
cords à l'égout

P.C. ML= 15.00 500.00 7.500.-

L 104 I cheminée de marbre par
salle commune, soit 3 cheminées P. 3 1100.00 3.300.-

Barre à casseroles et éta-
gères cuisine

M 101 Pour 3 cuisines P. 3 200.00 600.-

M 102 3 armoires sous évier P. 3 150.00 450.-

M 103 3 paillasses P.. 3 300.00 900.-

M 104 3 hottes de cheminée en plâtre P. 3 450.00 1.350.-

ELECTRICITE

P 101	3 branchements	P. 3	250.00	750.-
P III	Colonne montante	ML= 9.00	280.00	2.520.-
p 201	3 tableaux lumière	P 3	420.00	1.260.-
P 321	Foyers lumineux à simple allumage 3 fois 6 =	P. 18	150.00	2.700.-
P 322	Pour les 3 salles familiales avec va et vient	P. 3	250.00	750.-
P.C.	Clôture extérieure, comprenant poteaux en C.A. et panneaux en C.A. préfabriqués	ML=32.00	250.00	8.000.-
P.C	Trottoir pour entrée et autour des maisons en ciment bouchardé sur forme en béton de scorie 52.00 x 1.00 =	M2=52.00	120.00	6.240.-

Annexes dans la cour accolées par 2 logements de 4.70 x 4.10 et 3.15 de haut, comprenant 1 remise, 1 atelier, 1 poulailler et clapiers. Construction en poteaux en C.A, panneaux en C.A préfabriqués.- Couverture en dalles de ciment.- Portes en bois portillons des clapiers et volières en grillage sur armature métallique.-

Chaque annexe pour 1 logement estimé à 4.200 Frs environ

Soit pour les 3 annexes similaires

12.600.-

Total = 218.566Frs

Montant total = 218.566 Frs

(Deux cent dix huit mille cinq cent soixante six Francs.-)

Coefficient 5.10 = 1.114.686 Frs

(Un million cent quatorze mille six cent quatre vingt six Francs.-)

Honoraires de l'Architecte-Reconstruction 5%

L'Architecte soussigné après avoir pris connaissance des déclarations du sinistré sur l'origine des dommages, a établi le présent devis qui comporte les travaux nécessaires pour la reconstruction compatible avec cette origine, à l'exclusion de ceux correspondant à des dégâts techniquement imputables à une autre cause

A. PAVIL

ARCHITECTE

Membre de l'Ordre N° 4954

Agréé par le Ministère à la Reconstruction

N° 6.181

Architecte agréé par le Mⁱⁿistère et
assermenté par le Tribunal Civil de Dün-
kerque (le 10 Janvier 1947).-